

CARGLASS® et Bosch s'associent pour changer les filtres d'habitacle des véhicules

Plus de 20 millions de Français souffrent d'allergies aux pollens et le nombre de personnes allergiques a doublé en 20 ans selon l'OMS. CARGLASS® et Bosch s'engagent sur un terrain souvent oublié, la voiture. Contrairement aux idées reçues, l'air de l'habitacle peut être jusqu'à 6 fois plus pollué qu'à l'extérieur selon l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur. Être enfermé dans sa voiture ne protège donc pas totalement de l'air extérieur et le choix d'un bon filtre s'impose.

Un nouveau service que CARGLASS® propose à ses clients

Alors que 98% des véhicules neufs sont systématiquement équipés de filtres d'habitacle, les automobilistes sont peu nombreux à connaître son utilité.

Afin de maintenir un niveau d'efficacité optimal, il est recommandé de changer son filtre tous les ans ou tous les 15 000 km.

CARGLASS® proposera désormais systématiquement à tous ses clients un nouveau service avec un diagnostic gratuit de leur filtre d'habitacle ainsi que la pose d'un nouveau filtre en cas de besoin. Ce service sera déployé progressivement dans l'intégralité des centres à partir de début octobre.



« Nos techniciens sont formés à changer les filtres d'habitacle. 60% des filtres se trouvent sous le capot de la voiture et c'est une zone dans laquelle ils interviennent dans le cadre du remplacement d'un pare-brise », précise Marc Blankiet, Directeur des Opérations de CARGLASS®.

Des filtres Bosch recommandés par l'AFPRAL (Association Française pour la Prévention des Allergies)

L'air contient du pollen, des poussières, des bactéries, odeurs et gaz d'échappement. Ceux-ci pénètrent à l'intérieur du véhicule et peuvent donc engendrer des réactions allergiques, des maux de tête, des nausées ainsi qu'une baisse de la concentration.

L'air intérieur du véhicule contient environ 90 000 particules par cm³ selon une étude réalisée par l'organisme de prévision de la qualité de l'air Prév'air. Il est donc primordial pour les occupants d'une voiture de connaître les bons réflexes pour réduire la pollution dans l'habitacle. C'est pour répondre à cette problématique que CARGLASS® a choisi de s'associer à Bosch qui propose des filtres offrant une barrière redoutable à l'entrée de particules nocives.

Les filtres Bosch répondent aux critères stricts de l'AFPRAL et des tests ont été effectués sur le débit d'air, la rétention des poussières à taux maximal et l'efficacité de filtration. Ils ont été remportés avec succès car la capacité de filtration peut aller jusqu'à 99%. Les filtres Bosch correspondent à une équivalence à la Norme EN1822, classification HEPA E11-E12 d'après la DIN 71460 (Deutsche Institute für Normung) / équivalent ISO 11155.

« Avec le nouveau service proposé par CARGLASS®, les automobilistes vont pouvoir accroître leur plaisir de conduite, tout en sauvegardant leur santé et celle de leurs passagers, à l'aide des filtres Bosch », a déclaré Gaël Navinel, Directeur Commercial Retail chez Bosch France.

À PROPOS DE CARGLASS®

Créé en 1986, CARGLASS® est le spécialiste de la réparation et du remplacement de vitrage de véhicules. CARGLASS® compte près de 3 000 collaborateurs, plus de 430 centres et 720 véhicules-ateliers en France. Depuis plus de 20 ans, les particuliers, les compagnies d'assurance et mutuelles ainsi que les flottes automobiles et loueurs font confiance à CARGLASS®. CARGLASS® couvre 100% du territoire français* et gère plus d'1 million de clients par an. CARGLASS® connaît un chiffre d'affaires de 399 M€ en 2015. CARGLASS® est signataire de la charte de la diversité depuis 2007, et figure en 2010 à la 5e place du palmarès « Best Workplaces » des entreprises de plus de 500 salariés. CARGLASS® est une filiale du groupe BELRON®, présent dans 34 pays. Site Internet www.carglass.fr. *Hors Corse et îles non reliées par un pont

LE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE CHEZ CARGLASS®

CARGLASS®, tout juste certifiée ISO 14001 a décidé, en 2014, de renforcer sa Démarche Développement Responsable initiée en 2010. Intitulé IMPACT+, le programme mis en place vise à consolider les engagements initiés et à innover sur ce sujet auprès des différentes parties prenantes de l'entreprise.

Ainsi, 4 volets sont mobilisés à horizon 2016 :

- « l'environnement », placer l'environnement au cœur de ses pratiques avec ambition et pragmatisme.
- « les territoires », illustrer ses valeurs dans des actions de proximité.
- « les équipes », investir dans une politique Ressources Humaines encore plus engagée.
- « les clients et partenaires », proposer des services responsables et fiables.